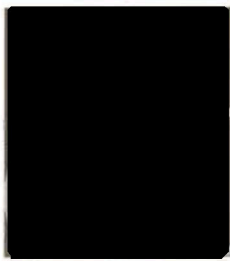


L'INPI a détecté une pièce justificative
et a procédé à son retrait dans le document.



Chers associés,

En exécution de la mission de Commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L 224-3 du Code de Commerce par décision unanime des associés du 04 avril 2025, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation d'une part et de vérifier la situation de la société au regard des conditions légales particulières applicables à la nouvelle forme juridique envisagée d'autre part.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 juillet 2024 par la gérance ainsi que les comptes d'exploitation qui nous ont été fournis pour l'exercice 2025 nous assurent que la continuité de l'exploitation n'est pas compromise ;
- Par ailleurs, les obligations liées à la nouvelle forme juridique notamment celle relative au montant du capital social sont satisfaisantes.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres sera au moins égal au montant du capital social sous réserve de la réalisation effective de la réduction du capital qui vous est proposée à la première résolution de l'assemblée, préalablement à la troisième résolution relative à la transformation de votre société en société par actions simplifiées qui vous est soumise lors de cette même assemblée.

DEFROCOURT EXPERTISE & CONSEIL

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes



40 Quai Baluze
19000 TULLE
Tél. 05 55 26 73 50
Fax 05 55 21 68 99

SIRET 479 609 992 00025 - APE 6920Z
N° TVA FR 82 479 609 992
SARL au Capital de 7500 €

Fait à TULLE le 16 mai 2025

Pour la ~~SARL~~ DEFROCOURT
EXPERTISE & CONSEIL

Eric DEFROCOURT
Commissaire aux Comptes